

<https://clg-pierre-dezarnaulds-chatillon-sur-loire.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/?Modalite-d-organisation-des-semaines-en-distanciel-avril-2021>

Modalité d'organisation des semaines en distanciel (avril 2021)

- Le Collège Pierre Dézarnaulds - Actualités -



Date de mise en ligne : mardi 6 avril 2021

Copyright © Collège Pierre Dézarnaulds - Tous droits réservés

Modalités générales :

Communication avec les élèves et les familles

- page d'accueil de l'ENT
- messagerie de l'ENT (chaque élève dispose d'une adresse de messagerie interne qui ne lui permet que de communiquer par courriel avec des personnes de l'ENT)
- Canal de communication principal : PRONOTE (cahier de texte / messagerie interne...)
- Canaux secondaires

Maintien de l'emploi du temps "normal" des classes (à chaque heure une activité) :

- soit en autonomie : penser à regarder dans le menu "Cahier de textes" de Pronote : onglets "Contenu et ressources" (activité de la séance) et "Travail à faire"
- soit en visio : le lien de visio apparaît avec une icône spécifique dans l'emploi du temps (un téléviseur) et dans le descriptif du cours.

Envoi des travaux par les élèves :

- privilégier les documents numériques (éviter autant que possible la photographie d'un travail effectué sur papier)
- via PRONOTE (sauf si la taille du fichier dépasse la limite autorisée : l'élève demandera à son enseignant le moyen alternatif le plus pertinent pour l'envoi)
- alternativement : dépôt dans PEARLTREES (ou selon les consignes de l'enseignant)

Évaluation des travaux rendus par les élèves :

- Commentaire et évaluation globale (note ou autre) du travail, rendu directement à l'élève via PRONOTE (ou la messagerie de l'ENT).
- Corrigé du travail dans le cahier de textes (pour des raisons pratiques, les copies elles-mêmes ne pourront être rendues aux élèves avant le retour en présentiel)

Contrôle de l'« assiduité » :

- appel effectué par les enseignants pendant les visio
- bilan en fin de semaine par les enseignants de la classe au professeur principal des retours effectués par les élèves aux travaux demandés

Cas spécifiques :

Accueil des enfants de soignants :

- les familles doivent se signaler au plus vite auprès du collège pour que l'accueil puisse être mis en place dès mardi matin

- Horaires :
 - 08h30-12h30 / 14h00-17h00 (les élèves devront apporter leur repas s'ils souhaitent déjeuner sur place)
 - Mercredi : 08h30 - 12h30

Modification du calendrier prévisionnel de l'établissement :

- Brevet blanc 3e : reporté aux mardi 11 et mercredi 12 mai
- Oral des 4e (parcours avenir) : reporté mi-juin
- Conseil d'administration : reporté le mardi 27 avril
- Conseils de classe de 3e trimestre (repoussé au maximum possible) :
 - classes de 3e : lundi 7 et mardi 8 juin
 - autres niveaux : à partir de la mi-juin